



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Complémentaires santé et prévoyance : FO dénonce l'acharnement du gouvernement**

Alors qu'à grand renfort de communication, le gouvernement et le Président de la République vantent les mérites du dialogue, le président du groupe LREM à l'Assemblée Nationale persiste dans son acharnement contre les complémentaires santé et prévoyance.

Encore une fois, une proposition de loi vient d'être déposée visant, au nom de la concurrence, à favoriser la résiliation infra annuelle pour ces contrats.

Pour FO, cela révèle une méconnaissance totale de ce qu'est une assurance complémentaire en matière de santé comme de prévoyance.

Sans plus de concertation que lors de la première tentative lors de l'examen de la loi PACTE, cette attaque dogmatique, si elle aboutit, défavorisera l'ensemble des assurés, dont les salariés.

- En effet, comment, dans un tel cas de figure, éviter les pièges de l'anti sélection ?
- Comment se conformer à la réglementation prudentielle ?
- Comment éviter « la course » entre assureurs complémentaires qui se traduira inévitablement par une augmentation des frais de gestion ?
- Enfin, quid du respect de la Constitution qui garantit le droit à la négociation collective ?

L'Etat vient de faire l'objet d'un rapport du CEDS qui confirme ce droit inaliénable à la négociation collective, remis en cause par cette proposition de loi.

Cette proposition de loi conduit à mettre aux enchères la complémentaire santé et prévoyance, au détriment de la solidarité et à coup sûr au détriment des plus faibles.

Paris, le 11 février 2019

**Contact :**  
**Philippe Pihet**  
**Secrétaire confédéral**  
*Secteur retraites et prévoyance complémentaires*  
[ppihet@force-ouvriere.fr](mailto:ppihet@force-ouvriere.fr)  
01 40 52 84 32

**Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE**

141 avenue du Maine – 75680 PARIS CEDEX 14 - Tel : 01 40 52 82 00

Siret : 784 578 247 00040 – Code APE 9420Z